

Baromètre

prism^lemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

26 avril 2016

Commentaire général pour le mois de mars 2016



Après une croissance de 4,3 % en février, l'intérim s'accélère en mars et enregistre une progression de 5,9 %. Tous les secteurs sont orientés à la hausse et montrent une légère amélioration comparé au mois précédent. C'est particulièrement le cas dans les transports, avec une accélération de 2,7 points.

Portée en 2015 par les qualifications de premier niveau, la croissance de l'intérim s'appuie désormais sur des métiers plus qualifiés. Les deux catégories professionnelles qui se développent le plus en mars 2016 sont les ouvriers qualifiés (+9,6 %) et les cadres et professions intermédiaires (+7,7 %).

Les tendances au premier trimestre sont restées relativement stables d'un mois sur l'autre, comprises entre 4 et 6 %, avec une progression trimestrielle moyenne de 5,3 %. Celle-ci intervient après une croissance de près de 4,5 % en 2015. Cette accélération demeure toutefois relativement modeste au regard des précédents cycles de reprise économique, plutôt caractérisés par des progressions à deux chiffres (comme en 1997 et en 2010).

Le redressement de mars constitue néanmoins un élément encourageant : en dépit d'un effet de base statistique moins porteur (la reprise de l'intérim est intervenue à partir de janvier 2015), la croissance s'inscrit dans la durée et l'emploi intérimaire connaît une dynamique un peu plus favorable en mars.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- **L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage**, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- **L'intérim représente 3% de l'emploi salarié** et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- **Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8%** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2016 par rapport à mars 2015

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+5,9 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

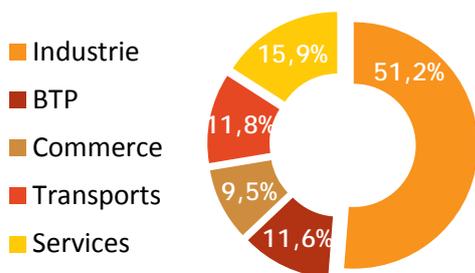
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+12,3 %), le BTP (+7,1 %), le commerce (+6,5 %), les services (+5,3 %) et l'industrie (+4,3 %).

Evolution des effectifs intérimaires par qualification

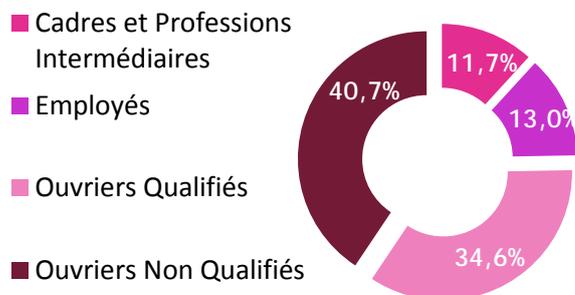
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les ouvriers qualifiés (+9,6 %), les cadres et professions intermédiaires (+7,7 %), les employés (+6,9 %) et les ouvriers non qualifiés (+2,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



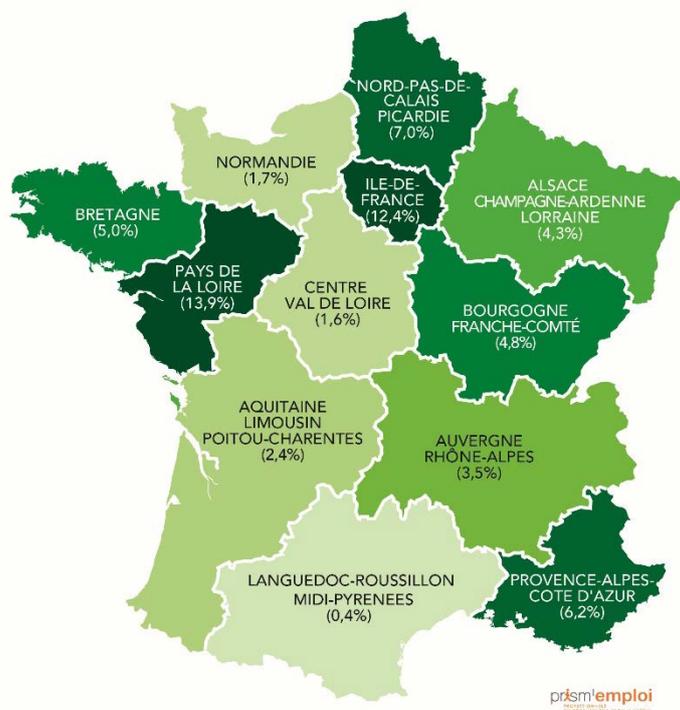
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



La France des régions Mars 2016 par rapport à mars 2015

Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Pays-de-la-Loire (+13,9 %) et en Île-de-France (+12,4 %) et le moins fortement en Normandie (+1,7 %), Centre-Val-de-Loire (+1,6 %) et en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+0,4 %).



Cumul annuel : janvier-mars 2016 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 5,3 % par rapport à la même période de 2015.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Camille Ruols
Tél : 01 40 41 54 96
cruols@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 100 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.